



ENNERY

Juin à Août 2003 ENNERY INFOS ISSN : 0999-1670

VIE MUNICIPALE

Allocation Personnalisée d'Autonomie

L'APA vient d'être réformée sur plusieurs points :

1. La date d'ouverture des droits : les droits ne sont acquis qu'à compter de la date de notification de la décision par le Président du Conseil Général. Cette décision doit intervenir dans les 2 mois à compter de la date du dépôt du dossier.
2. Sur demande du Président du Conseil Général tous les justificatifs de dépenses correspondant au montant de l'allocation perçue doivent être produits. A défaut de production dans un délai d'un mois, possibilité de suspension de l'allocation
3. Le versement de l'allocation peut être effectué dans les mains des salariés utilisés par l'allocataire
4. Diminution du plafond des ressources au-dessous duquel les bénéficiaires de l'APA sont exonérés de toute participation financière. Ce plafond passe de 948,66 euros à 623,14 euros par mois
5. Le plafond au-delà duquel la bénéficiaire verse la participation maximale est ramené de 3162,20 euros à 2483,26 euros par mois.
6. Le mode de calcul de la participation que devront acquitter les bénéficiaires dont le revenu mensuel est compris entre 623,14 et 2483,26 euros et ceux dont le revenu est supérieur à 2483,26 euros est revu.
Le montant de cette participation passe de 80% à 90% du plan d'aide.
7. Le montant de l'APA peut être révisé à tout moment à la demande de l'intéressé ou à l'initiative de Président du Conseil Général.

Ces nouvelles dispositions sont applicables aux demandes d'APA formulées à compter du 1er avril 2003. Elles s'appliquent également aux personnes déjà bénéficiaires de cette allocation lors de la révision périodique des droits ou de la révision résultant de la modification de leur situation personnelle.

Le droit d'échelle

Il s'agit d'un droit qui doit permettre au propriétaire d'un mur ou d'un bâtiment contigu au fonds voisin, de poser, au long de ce mur ou de ce bâtiment, les échelles nécessaires aux réparations,



Le Conseil Municipal du 26 mai

- Approuve le Compte de Gestion du pé
- Affecte les résultats de la section de fo
- section d'investissement et un report en

2003 de : 240 186.50 €.

- Prend connaissance des résultats de la consultation p
- salle polyvalente et attribue les lots.
- Autorise le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres
- programme 2003.
- Approuve le compte rendu d'activités au 31/12/2002 p
- de la dernière tranche de la Zone d'Activités Communale
- Décide le recrutement d'agents saisonniers pour le ren
- Renvoie à la séance de juin l'examen des devis pour le

Etat civil :

Naissance

LECOMTE Jules né le 23 avril
BRUNEAU Oriane née le 26 avril
JOUXTEL Oscar né le 26 avril
LEDOHER Loïc né le 27 avril

Mariages

GROHAN Christelle épouse QUENTIN Jérôme le 14 juin
MAZET Martine épouse TISSIER Philippe le 26 juillet

Déviations d'Auvers

Inauguration de la déviation d'Auvers «Chemin de

Voirie Rue du Perreux

Des travaux de re-surfage auront lieu courant j



Prochain ramassage des encom

ADSL

A notre demande la direction régionale de France
Le problème rencontré à Ennery est le suivant : l'
la vétusté du câble reliant la commune à la plate-
longueur de celui-ci empêche d'obtenir l'ADSL da
quelques abonnés ont ce privilège. La zone artisa
différemment et est donc desservie. Nous suivons
intervenir de façon globale en remplaçant le câble

Les chiens

Le chemin et la rue du clos Michaux ainsi que les
zones réservées aux « besoins » des chiens. Mes
occasions

ECOLE PRIMAIRE

3 juin : Chantécole avec spectacle Musiques des Andes.

5 juin : Liaison CM2- 6ème classe de Mme Laurent

6 juin : Conseil d'école

10 juin : Tournoi Base-ball

13 juin : Liaison CM2-6 ème classe de M Deux.

14 juin : Kermesse

dès 15h Stands-Jeux-Animations

19h30 repas (inscription à l'école)

22h Retraite aux flambeaux et feu de joie

16 juin : Tournoi Tennis

23-24-25 juin : Echange Inter-Parcs.

Voyage des CE2 chez leurs correspondants à Hergnies.

24 juin : Voyage scolaire à Dieppe.

27 juin : Fin d'année scolaire.

Samedis vaqués : 7 et 28 juin.

Rentrée scolaire le mardi 3 septembre.



FOYER RURAL

Marche :

Le 15 juin : journée à La Roche-Guyon (les bords de l'Epte 20 km)

Le 22 juin : 1/2 journée à Hérouville

RdV à 9 h au foyer rural.

Le 06 juillet : journée au Parc ASTERIX

Fête du foyer

Le 17 juin : Musique, danse gymnastique avec toutes les sections du foyer.

Grand pique-nique inter foyers

Le 22 juin avec nos amis d'Hérouville, Livilliers et consorts. Ouvert à tous. Il aura lieu au stade d'Hérouville. Barbecue sur place. Venez nombreux.



PAROISSE

Messes :

A Ennery le samedi 19h15 et le dimanche 10h30

Pas de messe les samedis 5-12-



ASSOCIATIONS SPORTIVES

Tennis de Table :

Vendredi 6 juin

Ennery 1 et 3 - Vaux / Seine

(20h45 Foyer Rural)

Vendredi 13 juin

Ennery 2 - Mantes

(20h45 Foyer Rural)

Mercredi 18 juin

Assemblée Générale

(20h45 Foyer Rural)



Foot :

L'équipe du lundi soir s'est qualifiée pour jouer la finale de la coupe du district du Val d'Oise contre Cergy le 4 juin à 20h à Pontoise au stade des Maradas.



Tennis :

Dimanche 1er juin au stade

9h - 18h30 : finales du tournoi interne (juniors et seniors) sur les trois terrains de tennis du club

de 9h30 à 12h30 : tournoi

de pétanque en doublette

(ouvert à tous et gratuit)

à 18h30, après les

dernières finales, pot de

l'amitié et remise des récompenses.

Renseignements

VIARD Charles 06 12 01 37 93

Me 04 juin à 14h :

Ennery / L'isle Adam 13-16 ans filles 1

Ennery / L'isle Adam 15-16 ans garçons

Me 11 juin à 14h :

Ennery / Marines 13-14 ans garçons 1

Me 18 juin à 14h :

Ennery / Pontoise 13-16 ans filles 1

Ennery / Mery 15-16 ans garçons 1

Les équipes 10-12 ans filles, les 11-12 ans garçons (équipes 1 et 2) et les 13-16 ans filles 2 jouent à Nesles-la-Vallée

Me 25 juin :

Fête de l'école de tennis à 14h

Cyclo :

Les cyclos d'Ennery organisent le "Rallye du



31 ma
1er Ju

06 ju
03 Ju
04 Ju

05 Ju
06 Ju

06-09
07 Ju

10 Ju
11 Ju

13 Ju
14 Ju
13 Ju
15 Ju

17 Ju
18 Ju

21 Ju
22 Ju

23-25
24 Ju
25 Ju
28-29
06 Ju
04-29
04-25
03 Se

CE

Rasse
les 7

11 ju